



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

difficultés du monde agricole

Question au Gouvernement n° 633

Texte de la question

DIFFICULTÉS DU MONDE AGRICOLE

M. le président. La parole est à M. Arnaud Viala, pour le groupe Les Républicains.

M. Arnaud Viala. Monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, mon collègue Gérard Menuel vient de vous interroger sur le Mercosur et le CETA, et votre réponse est une réponse d'attente. Depuis des semaines, la ferme France est mobilisée, dans un réel esprit de concertation et de co-construction avec vos services, sur la définition des zones défavorisées. En publiant ce matin, avant sa transmission à la Commission européenne, une carte qui ne corrige pas les incompréhensibles exclusions, vous faites une réponse d'attente qui prolongera jusqu'à la fin de l'année 2018 le supplice des territoires qui sortent de l'écran radar, comme huit communes de mon département de l'Aveyron.

Depuis l'été dernier, l'agriculture française attend avec impatience les mesures promises par le candidat, puis le Président Macron, pour lui permettre d'envisager l'avenir plus sereinement, et surtout pour que nos agriculteurs vivent décemment de leur travail. Les États généraux de l'alimentation ont mobilisé et suscité l'espoir, mais l'examen de votre texte ne sera pas achevé avant l'été. En termes de négociations de prix, c'est une année de plus de perdue.

Après des discussions longues et difficiles, vous avez rendu public lundi un plan loup qui ne satisfait pas du tout nos éleveurs, et vous leur demandez encore d'attendre les modalités précises de sa mise en œuvre.

M. Thibault Bazin. Il a raison !

M. Arnaud Viala. Enfin, vous le savez bien, monsieur le ministre, de l'agriculture dépend tout l'avenir de la France rurale ; et cette France-là ne peut plus attendre. De vrais gages d'une volonté politique de la promouvoir et de lui donner les moyens de son développement sont indispensables et urgents. Monsieur le ministre, quel est votre calendrier de mesures concrètes sur la définition des zones défavorisées, sur la juste rémunération de l'acte de production, sur les moyens effectifs de contrôle de la prédation du loup et sur l'aménagement de notre monde rural ? Le Salon de l'agriculture ouvre ses portes dans quelques jours, et votre réponse ne peut plus attendre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur quelques bancs du groupe UDI-Agir.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Stéphane Travert, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Monsieur le député, vous m'avez interrogé sur de nombreux sujets. S'agissant des zones défavorisées simples, comme je viens de le dire, nous avons présenté hier une carte. Votre département de l'Aveyron fait partie des territoires qui voient des communes sortir de ces zones. Nous allons, dès maintenant, travailler avec la Commission européenne pour valider des critères,

afin que dans votre département, comme dans d'autres territoires en France, certaines communes réintègrent ces zones – je veux parler du critère de continuité territoriale. Nous travaillons beaucoup sur ce sujet et allons entamer les négociations avec la Commission européenne, maintenant que les travaux en France sont finis.

Concernant le plan loup, qui a été publié cette semaine, c'est en étroite concertation avec le ministère de la transition écologique et solidaire que nous y avons travaillé. Nous sommes sensibles au sort des éleveurs, et c'est à eux que nous avons pensé dans ce plan. Nous devons effectivement faire baisser la pression de la prédation.

M. Thibault Bazin. Alors pourquoi 500 loups ? C'est trop !

M. Stéphane Travert, ministre . Comme vous vous en souvenez, je me suis rendu dans votre territoire pour rencontrer les éleveurs, qui étaient à cran pour beaucoup d'entre eux, après de multiples attaques. Ce plan permettra à de nombreux préfets de procéder à des tirs pour freiner l'extension du loup sur les fronts de colonisation dans les territoires qui ne peuvent pas être protégés. La brigade d'intervention de l'office national de la chasse et de la faune sauvage – l'ONCFS – sera pérennisée, comme nous en avons parlé.

Le plan renforce également l'accompagnement des éleveurs sur le plan psychologique. Les éleveurs seront accompagnés et le pastoralisme sera soutenu et développé. Nous allons continuer à travailler ensemble pour nos territoires. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe REM.)*

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Viala](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 633

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 février 2018](#)